

LEGUMES



FNPL

INFOS

Avril - Mai 2008

DOSSIER ESPAGNE

La production de légumes face aux enjeux environnementaux



Réussir **FRUITS**
LEGUMES

Supplément au
Numéro
273
Mai
2008

Le magazine des professionnels des fruits et légumes

L'Invité



Philippe Retière,
président de
la Fédération
des Maraîchers Nantais

LA DATE À RETENIR

Semaine Fraîch'attitude

Du 28 mai au 8 juin prochains, la semaine de la fraîche attitude mobilisera tous les acteurs de la filière, pour faire partager aux consommateurs les plaisirs des fruits et légumes : « c'est bon, c'est beau, ça fait du bien ! ».

Organisez des visites d'exploitation, allez à la rencontre des écoles, montez un marché de producteurs, ... plusieurs possibilités pour participer activement à la semaine fraîche attitude !



Tous les renseignements sur www.semainefraichattitude.fr ou au 01.49.49.15.35.
Contact : Anne-Laure Duyck – al.duyck@fnplgumes.org

L'AGENDA A L'AGENDA A L'AGENDA A L'AGENDA A L'AGENDA A L'AGENDA

MARS

- 6/03 - COPA : D. Onfroy représente la FNPL au groupe de travail F&L du COPA
- 7/03 - D. Onfroy participe au comité consultatif F&L de la Commission européenne
 - Directoire opérationnel PICLég : examen des projets « PICLég » 2008
 - A. Delahaye et C. Tremelat rencontrent Martin Hirsch, Haut Commissaire aux Solidarités Actives, sur des propositions d'action en matière d'insertion
- 12/03 - J. Rouchaussé rencontre les responsables du Parc agraire du Baix Llobregat (Barcelone), sur les problématiques périurbaines, à l'occasion du salon Alimentaria
- 13/03 - Conseil d'administration de la FNPL : relance du FAIR (Fonds d'Action et d'Intervention Rapide pour un commerce équitable)
 - Jeunes maraîchers : bilan du séminaire sur l'environnement en Espagne, et formation à la définition de la stratégie d'entreprise
 - Conférence de presse sur la semaine fraîche attitude : J. Sales intervient au titre de la FNPL sur la saisonnalité des produits, ainsi que les innovations pour une meilleure accessibilité des fruits et des légumes
- 14/03 - Denis Onfroy participe au Comité stratégique PICLég : labellisation des projets « PICLég » 2008
 - Assemblée Générale de l'UNCGFL : D. Onfroy présente PICLég aux représentants du commerce de gros
- 17/03 - A. Delahaye rencontre Gaëlle Régnard, conseiller technique agricole de François Fillon, sur l'énergie, l'organisation de la filière et les relations commerciales
- 18/03 - La cour d'appel de Caen condamne la société Interdis (Carrefour) : voir FNPL Infos p4
 - AG, présidée par JC Guehenec, de l'Union Syndicale des Producteurs de Fruits et Légumes d'Ile de France, avec à l'ordre du jour : l'emploi (difficultés de recrutement, différents types de contrats), l'organisation économique et une présentation du CERVIA (centre régional de valorisation et innovation agricole et alimentaire)
 - Conseil spécialisé F&L de Viniflor présidé par A. Delahaye : réunion de travail sur le projet de charte nationale définissant l'organisation de l'économie de la filière française
 - Conseil plénier de Viniflor présidé par J. Sales
- 19/03 - A. Delahaye rencontre le conseil de la concurrence : quelles exemptions à l'interdiction des ententes dans le cadre des AOP ?
 - Conseil d'administration de la FNSEA : A. Delahaye obtient l'appui de la FNSEA pour intervenir auprès du Ministre du Budget et de GDF au sujet de l'adaptation des entreprises serristes à la crise de l'énergie
- 20/03 - J.R. Garnier représente la FNPL à la commission Emploi de la FNSEA
- 26/03 - Gouvernance de la filière : M. Cadot, directeur de cabinet de Michel Barnier, réunit les familles de la filière et les comités de bassin pour définir les bases de l'organisation de la filière (voir Technique p13)
- 27/03 - A. Delahaye, D. Onfroy et J. Sales représentent les producteurs de légumes au Conseil d'administration d'Interfel : lancement d'EGEA, de la semaine fraîche attitude, d'une communication générique « Produits de printemps », et d'un nouveau film promotionnel générique
- 28/03 - Comité mixte franco-espagnol : mise en place d'une action concertée des Gouvernements de la France et de l'Espagne en faveur de l'harmonisation des réglementations phytosanitaires (homologations, LMR), et de la révision du système des prix d'entrée à l'importation de pays tiers
- 31/03 - A. Delahaye et la commission « serre-énergie » participent au comité de pilotage « serre-énergie » à Viniflor

AVRIL

- 1-3/04 - A. Delahaye, J.P. Douillard et J. Rouchaussé représentent les producteurs de légumes de France au congrès de la FNSEA à Nantes. La FNPL renouvelle auprès de Michel Barnier et des conseillers techniques de François Fillon et de Nicolas Sarkozy, ses propositions d'actions en faveur de l'adaptation des entreprises serristes à la nouvelle donne énergétique
 - 7/04 - G. Roche préside le groupe de travail phyto à la FNPL
 - 8/04 - Bureau de la FNPL : mobiliser les moyens nécessaires et dynamiser le réseau pour une défense professionnelle efficace
 - Accessibilité : commission Innovation Accessibilité à Interfel, présidée par J. Sales, et réunion du pôle accessibilité au ministère de l'agriculture
 - Séminaire filières courtes organisé par l'INRA
 - 9/04 - D. Onfroy représente la FNPL à l'Assemblée Générale de FELCOOP
 - 10/04 - Assemblée Générale d'Interfel : la FNPL est représentée par A. Delahaye, D. Onfroy, J. Sales et D. Bouquillon
 - 11/04 - APCA : Groupe Union Méditerranée
 - Michel Barnier, accompagné d'Angélique Delahaye, visite l'exploitation sous serre de Michel Le Gall, responsable serre en Bretagne
 - A. Delahaye participe à l'Assemblée Générale de Saveol présidée par P. Daré
 - 12/04 - A. Delahaye participe à l'Assemblée Générale de Solarenn présidée par P. Diot
 - 15/04 - A. Delahaye, C. Tremelat et M. Milan dressent le bilan des actions sur les ressources humaines et l'insertion, mises en place à la FNPL, avec tous les partenaires du projet
 - 16/04 - La FNPL auditionnée par le conseil de la concurrence sur la compatibilité des règles de concurrence avec le nouveau dispositif applicable dans la filière de production de fruits et légumes, notamment en ce qui concerne les concertations et les mesures de régulation conduites en leur sein et avec leurs membres par les associations d'organisations de producteurs (AOP) en matière de volume et de prix
 - G. Roche et D. Onfroy participent à une réunion sur la mise en place de « mécanismes de solidarité »
 - 18/04 - Michel Le Gall représente la FNPL lors de la réunion avec le Ministère de l'industrie sur les modalités d'assouplissement de fonctionnement pour les contrats existants
 - 22/04 - A. Delahaye, J.M. Lemétayer et X. Beulin (FNSEA) rencontrent JF Cirelli, président de GDF, sur le prix du gaz
 - 23/04 - Assemblée Générale de l'Union Maraîchère Suisse à Berne
 - Assemblée Générale du réseau Tradition Maraîchère
- #### MAI
- 13/05 - Le Conseil spécialisé F&L de Viniflor valide la charte nationale sur la gouvernance de la filière
 - 15/05 - Lycée de Saint Ilan : journée sur les métiers des productions légumières et les métiers du paysage avec le Club Partenaires de la FNPL et des producteurs de légumes
 - 22/05 - La FNPL rencontre la DGAL sur la protection des cultures
 - 27-30/05 - Sommet des Fruits et Légumes : colloque rassemblant scientifiques, acteurs économiques, acteurs du monde médical, politiques, ... dans l'objectif d'augmenter la consommation des fruits et légumes. Organisée par Aprifel et l'IFAVA, à Paris
 - 28/05 - 8/06 - Les producteurs de légumes se mobilisent pour la semaine fraîche attitude

L'AGENDA A L'AGENDA A L'AGENDA A L'AGENDA A L'AGENDA A L'AGENDA

■ FNPL INFOS	
Pratiques des « marges arrières »...	4
Un arrêt appelé à faire jurisprudence !	
Concurrence et commerce	4
Pour plus d'équité dans les relations commerciales : Relancer le FAIR !	
Serre/Energie	4
Des mesures pour la production sous serres	
Valoriser la production locale	4
Une vraie carte à jouer !...	
RH - Insertion	5
Des actions pour l'emploi et des compétences pour tous	
SIA	5
Rencontres au salon	
PICLég	5
Labellisation des premiers projets	
Animateurs légumes	5
Tout savoir sur la nouvelle OCM F&L	
Protection des cultures	5
De premières avancées	
Distinction	5
Jean Sales chevalier de la Légion d'Honneur	
■ DOSSIER	
Espagne	6
La production de légumes espagnole doit faire face aux enjeux environnementaux	
■ CLUB PARTENAIRES	
SIEL synergies	8
Charte de gestion des déchets d'emballage bois	
Groupe Frayssinet	8
On l'attendait ! Osiryl utilisable en agriculture biologique	
Vilmorin en Chine	9
Des moyens performants pour un marché en croissance	
BASF	9
Des nouveautés dans le traitement des effluents phytosanitaires	
■ L'INVITÉ DE LA FNPL	
Philippe RETIERE, président de la Fédération des Maraîchers Nantais (FMN)	10
La GRH dans les exploitations maraîchères : un défi entre partenaires d'un territoire	
■ TECHNIQUE	
Organisation de la filière	13
Exploiter les opportunités de l'OCM !	
■ PRATIQUE	
Gestion des ressources humaines	14
Les supports de la FNPL comme aide au diagnostic	
■ RÉGIONS	
Visite d'une serre en Bretagne	15
Réussir l'adaptation énergétique des entreprises serristes françaises !	
Sud-Est	15
Un dialogue nécessaire entre opérateurs de la salade	
SIFEL	15
Points de vue croisés sur les pratiques de la grande distribution	
■ LA TRIBUNE DU MARAÎCHER	
Alain Grondain, chef d'exploitation en Charente	16
« Le métier de maraîcher est le plus beau du monde ! »	

EDITORIAL

Gagner l'équilibre des relations commerciales, pour le revenu des producteurs!



Mariée, mère de 3 enfants, Angélique Delahaye préside la FNPL depuis décembre 2001. Avec son mari, elle produit des légumes de plein champ, de serre et des endives à Saint Martin le Beau, en Indre-et-Loire. Elle est membre du réseau FARRE. Elle préside également le conseil spécialisé F&L de Viniflor depuis juillet 2006.

La FNPL vient de gagner un combat long et difficile, engagé il y a maintenant 7 ans, contre une enseigne de distribution pour une ristourne sans contrepartie. L'arrêt de la Cour d'Appel de Caen concrétise un combat de la FNPL qui a demandé beaucoup de courage, de volonté et de ténacité. Après avoir dénoncé depuis de longues années ce type de pratiques, alerté les médias, mobilisé les parlementaires, la FNPL montre ainsi que les lois votées pour rétablir l'équilibre des relations commerciales peuvent être efficaces pour peu qu'on les applique.

C'est aussi la démonstration que lorsqu'une profession s'en donne les moyens*, la défense professionnelle peut être efficace ! Pour autant, ce combat de la FNPL n'est pas un combat contre tel ou tel acteur de la distribution ou du commerce de gros.

C'est un combat contre certaines pratiques prédatrices qui appauvrissent les entreprises de production légumière françaises, gênent, voire empêchent leur adaptation aux exigences du marché européen et de la

satisfaction des consommateurs.

C'est un combat pour des relations loyales, équilibrées, qui permettent la valorisation des légumes de France dans des conditions « gagnant/gagnant » pour chaque acteur de la filière.

C'est un combat pour l'adaptation et le développement des entreprises de production légumière et de la filière au profit des consommateurs, d'une alimentation saine et équilibrée et de l'emploi.

Avec le soutien de chacun d'entre vous, nous le gagnerons !

Angélique Delahaye
Présidente de la FNPL

***En 2001, la FNPL a mis en place le FAIR, Fonds d'Action et d'Intervention Rapide pour un commerce équitable. Ce fonds est alimenté par des cotisants anonymes et permet d'agir en justice pour défendre les intérêts des producteurs (ristournes, marges arrières, promotions abusives...). N'hésitez pas à apporter votre contribution à la FNPL !**

Légumes Infos / Avril - Mai 2008
Supplément à Réussir Fruits et Légumes
n°273 - Mai 2008
Fédération Nationale
des Producteurs de Légumes
60, rue du Faubourg Poissonnière -
75010 Paris
Tél. 01 49 49 15 35 / Fax : 01 49 49 15 39
Site : www.fnplégumes.org
Directeur de la publication :
Jean-Bernard Pouey
Rédacteur en Chef : Bruno Scherrer

Rédacteur-coordonateur : Anne-Laure Duyck
Rédacteurs : Agathe Armengaud, Anne-Sophie Le Menn, Claire Laget, Sophie Chevalier, Oriane Garde
Secrétaire : Martine Veret
Réalisation : Publications Agricoles
Abonnements : Réussir Fruits et Légumes
51, rue Albert Camus
BP 20131 - 47004 AGEN Cedex
Tél. 05 53 77 83 75 / Fax : 05 53 77 83 71
Impression : Centre Impression - 87220 Feytiat
N° de CPPAP : 1110T 80058

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la FNPLégumes
60 rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris. Tél. 01.49.49.15.35 / Fax. 01.49.49.15.39
e.mail : fnpl@fnplégumes.org / www.fnplégumes.org

PHILIPPE RETIERE, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES MARAÎCHERS NANTAIS (FMN)

La GRH dans les exploitation un défi entre partenaires d'u

Pour la Charte de l'Employeur qui a été lancée lors du congrès de la FNPL en novembre 2007, il ne fait pas de doute que la Fédération des Maraîchers Nantais était déjà dans les « starting-blocks ». Si une dizaine d'exploitations l'a déjà signée, et une trentaine est d'ores et déjà prête à s'engager sur les quinze points de la charte, leur préparation ne date pas d'aujourd'hui.

■ Philippe Retière, pouvez-vous nous dire comment votre fédération a mobilisé ses adhérents sur la signature de la charte de l'employeur, élaborée avec la FNPL ?

C'est en 2002 que tout commence avec le constat douloureux d'une incompréhension et d'une distance tenace entre les maraîchers et leurs indispensables partenaires locaux de l'emploi. Pour les uns, ils ne sont pas opérationnels pour accueillir du personnel sur les emplois maraîchers, pour les autres ils sont loin des réalités et des exigences de travail de maraîcher. De cette différence de perception, nous en avons fait un défi de bonne collaboration en provoquant un tour de table, mobilisé et piloté par le préfet dont l'objectif est de renvoyer chacun à ses responsabilités et de faire évoluer ses propres pratiques : au Service Pour l'Emploi (SPE) d'engager une qualité d'orientation professionnelle des demandeurs d'emploi sur le secteur professionnel, quant aux maraîchers, à eux de faire évoluer leurs pratiques d'accueil et leur gestion en matière de ressources humaines.

Des groupes d'appui Gestion des Ressources Humaines ont alors été mis en place, mêlant exploitants et partenaires à la fois sensibilisés et expérimentés, répartis sur différentes thématiques pour faire des propositions, définir des objectifs, construire des actions concrètes, le tout validé par les professionnels en conseil de la Fédération des Maraîchers Nantais. Si le projet d'ensemble demande de compter avec le temps et un fort investissement per-

sonnel des producteurs, la démarche collective est basée sur une implication des différents partenaires du territoire, de même que les différents niveaux de l'entreprise (dirigeants, encadrants), garantissant ainsi l'appropriation par chacun des différents niveaux de mise en œuvre des changements.

C'est ce ferment simple et savamment élaboré qui nous a permis d'afficher un territoire concerté et volontaire avec des partenaires locaux de l'emploi maintenant spécialisés sur les questions agricoles et prêts à s'engager dans la charte.

■ Comment s'est passé cette concertation avec le milieu institutionnel ?

Il faut fixer un objectif clair entre professionnels et « tirer une route droite » pour l'atteindre, sans tenir compte des multiples aléas de changements d'interlocuteurs dans les services. La synergie et la volonté du groupe sur un objectif clair a permis d'assimiler les nouveaux interlocuteurs locaux sans souffrir d'hésitation et de détours inutiles.

■ Et avec les entreprises ?

La technique paraît simple à posteriori : c'est de la somme des « petites actions concrètes et facilement réalisables », construites dans une considération des compétences mutuelles et une possibilité d'expression de tout le monde que les représentations de chacun peuvent évoluer au profit de nouvelles pratiques. On comprend alors comment la capacité immédiate de mobilisation d'une trentaine de professionnels sur la charte de l'employeur n'est que le résultat naturel d'un paysage déjà façonné sur l'idée que le partenariat local et les bonnes pratiques de GRH fondent la pérennité des entreprises, et ce malgré les périodes successives de crises à traverser.

■ Concrètement quels ont été les outils et les actions menées sur la GRH ?

Nous avons créé et diffusé un carnet d'accueil du maraîcher, des fiches métiers, des formations GRH pour les tuteurs, le diagnostic GRH de la FNPL, des affiches valorisant les

Témoignages de producteurs nantais

- « Les nouveaux saisonniers sont plutôt des urbains et ils ont une idée très approximative de nos activités »,
- « Nous avons besoin de qualifier notre personnel »,
- « Il faut améliorer l'image de nos métiers »,
- « Il faut mettre en place des temps d'échanges fixes avec les salariés »,
- « Il faut diminuer le taux d'accident chez les nouveaux salariés »,
- « Le carnet d'accueil est indispensable pour faire connaissance avec un environnement peu connu »

s maraîchères : n territoire

environnements de travail, un audit référentiel métiers,...

■ Comment les producteurs ont-ils réagi ?

Concrètement, ils sont satisfaits et impliqués. Ils se parlent en groupe de travail et au sein de l'entreprise. Sur les questions humaines, ils évoluent ensemble et trouvent un échange de qualité en décloisonnant les niveaux de réflexion et de propositions au quotidien. La moitié du travail est fait quand les gens se parlent.

Depuis septembre 2004, les maraîchers nantais se sont organisés pour développer dans leurs entreprises une vraie politique de gestion des ressources humaines pertinente et concrète. Nombreux sont maintenant ceux qui disposent d'un carnet d'accueil, animent des réunions d'équipe, organisent des entretiens individuels et annuels, forment leurs chefs d'équipe à l'art et la manière d'accueillir les nouveaux salariés, ... La charte va donc permettre de capitaliser l'ensemble des actions engagées mais aussi, d'intensifier les efforts entrepris par celles qui ont rejoint récemment le dispositif.

■ Qu'est-ce que la charte apporte de plus dans l'ensemble des actions que vous avez déjà menées sur la GRH dans les exploitations ?

La plus-value apportée par la signature de la Charte permet de concrétiser le message de ceux qui ont déjà beaucoup fait sur les RH et d'encourager ceux qui ne l'ont pas encore fait. Mais pour cela, la charte doit rester accessible sur

Producteur de tomates et concombres sur 3 hectares de serres à Pont-Saint-Martin, en Loire-Atlantique, Philippe Retière est président de la Fédération des Maraîchers Nantais depuis février 1998.



des actes simples. Surtout, ne pas être élitiste. Elle doit représenter le tronc commun atteignable par une majorité. L'ambition n'est pas d'afficher des exploitations parfaites au regard de pratiques irréfutables, mais de considérer la réalité en face pour engager la réalisation d'actions de progrès avec chacune d'elles. Les quinze points présentés dans la charte, leur prise en compte et leur souplesse de mise en œuvre dans la durée remplissent bien cette perspective : enclencher une mécanique de changement simple, accessible, que les professionnels pourront évaluer facilement et s'approprier durablement.

■ Et maintenant comment voyez-vous la suite de ce long travail ?

Nous ne comptons pas nous arrêter en si bon chemin. Nos partenaires que

sont Nantes Métropole¹, la préfecture et les Services Pour l'Emploi² ne s'y sont pas trompés en nous accordant leur confiance sur notre volonté d'avancer en tenant compte bien sûr de nos rythmes économiques qui, parfois, nous handicapent pour la mise en œuvre rapide de toutes nos idées innovantes pour l'emploi. Le temps est un facteur clé dans la réussite de cette action. Aujourd'hui nos partenaires et nos entreprises le savent.

En conclusion, je préciserais qu'en dehors d'une nécessaire harmonisation des pratiques sociales au quotidien, la charte représente un excellent outil de communication pour valoriser les professions maraîchères.

1. Mise à disposition d'un chargé de mission
2. Signature d'une convention GPEC avec la DDTE.